

Qu'est-ce qu'un déterminant ?

Le nom commun est rarement tout seul. On trouve généralement devant lui un petit mot, appelé le **déterminant**. Généralement, il est formé avec un seul mot, mais il peut être constitué avec 2 mots.

Exemples :

- un, une, des, le, la, les, l', du, de l', ce, cet, cette, ces, mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs, certain, certaine, certaines, quel, quelles, quels, quelque, quelques, nul, aucune, aucune ...

A-t-il un genre ou un nombre ?

Le déterminant a presque toujours le même genre (masculin ou féminin) et le même nombre (singulier ou pluriel) que le nom. (Sauf exceptions.) On dit qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le nom commun.

Exemples :

- les chiens
- Le mot "les" et "chiens" sont accordés et sont tous les deux au masculin pluriel.

A-t-il un genre ou un nombre ?

Il peut être placé juste à côté du nom. Il peut être séparé par un ou plusieurs autres mots.

Exemples :

- le chien
- le petit chien
- Ici, « le » est séparé du mot « chien ».